

Formation Continue

PROGRAMME GYMMÉMOIRE®



Les méthodes et les outils nécessaires à la conception et à l'encadrement du programme **Gymmémoire®**.

PUBLIC

- Titulaire du diplôme animateur 1^{er} degré senior
- Titulaire du CQP ALS AGEE
- Titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV et plus dans le champ sportif (BP, STAPS...)

PRÉ-REQUIS

- Animateur licencié à la FFEPGV
- Certificat médical
- Formation PSC1

OBJECTIFS

- ✓ Acquérir les connaissances liées au vieillissement de la fonction mnésique
- ✓ Assimiler et maîtriser le pack technique fédéral **Gymmémoire®**
- ✓ Concevoir et animer un programme et/ou des séances pour des personnes âgées en perte d'autonomie
- ✓ S'approprier l'outil de recueil et d'analyse en ligne I-Programme EPGV

CONTENUS DE LA FORMATION

- Données épidémiologiques
- La connaissance de la fonction mnésique et de son vieillissement
- Les contenus technico-pédagogiques de situations de stimulation
- La création de matériel pédagogique (mallette **Gymmémoire®**)
- L'élaboration d'un programme d'entraînement : conduite des ateliers / élaboration d'une séance / tests
- La liaison avec les gestes de la vie quotidienne
- I-Programme EPGV : recueillir les données de terrain (questionnaires, tests) et faciliter l'accompagnement individuel de chaque participant

Des supports vous seront remis à l'issue de la formation :

- La mallette **Gymmémoire®**
- Les fiches pédagogiques (40 fiches)



Formation Continue

PROGRAMME GYMMÉMOIRE®

POINTS FORTS

- Une formation qui allie théorie et pratique
- Une formation qui vous permettra d'animer des ateliers dans le cadre des partenariats EPGV (CARSAT Nord-Est, Mutuelles, Conseils Départementaux)

ENCADREMENT

Fabien Mazenot, Directeur de Formation et Patricia Decailot, Conseillère de Formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Suivi de la formation en centre (28h), et du temps d'alternance (14h) avec l'encadrement d'un programme Gymmémoire®
- Certification fédérale « Programme Gymmémoire® ».

DÉROULEMENT

- Durée : 28 heures
- Dates : 29 au 31 octobre 2018 (module 1) et 15 mars 2019 (module 2)
- Lieu : Châlons-en-Champagne (51)

COÛT DE LA FORMATION

- 17€/h en centre de formation soit 476€, et 15€ de frais de dossier
- Frais annexes (restauration, hébergement, déplacements) non compris

Financement possible avec votre OPCA, renseignez-vous auprès du secrétariat.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

COREG EPGV Grand-Est – MRS – 13 rue Jean Moulin CS70001 – 54510 TOMBLAINE

☎ 03 83 18 87 27 / ✉ formation@epgv-grandest.fr

Date de limite d'inscription : 30 mars 2019

Nombre de places maximum par session de formation : 25

Retrouvez l'ensemble de notre offre de formations sur notre site : epgv-grandest.fr

